

Le service social de la Croix-Rouge toujours présent

Plus que jamais avec les conséquences de la crise du coronavirus, le service social de la Croix-Rouge monégasque accompagne les personnes dans le besoin. »

En période de confinement, le service social de la Croix-Rouge monégasque est resté ouvert, avec un effectif réduit. Les dossiers traités par ce service sont étudiés lors d'une réunion sociale hebdomadaire, qui prend la décision :

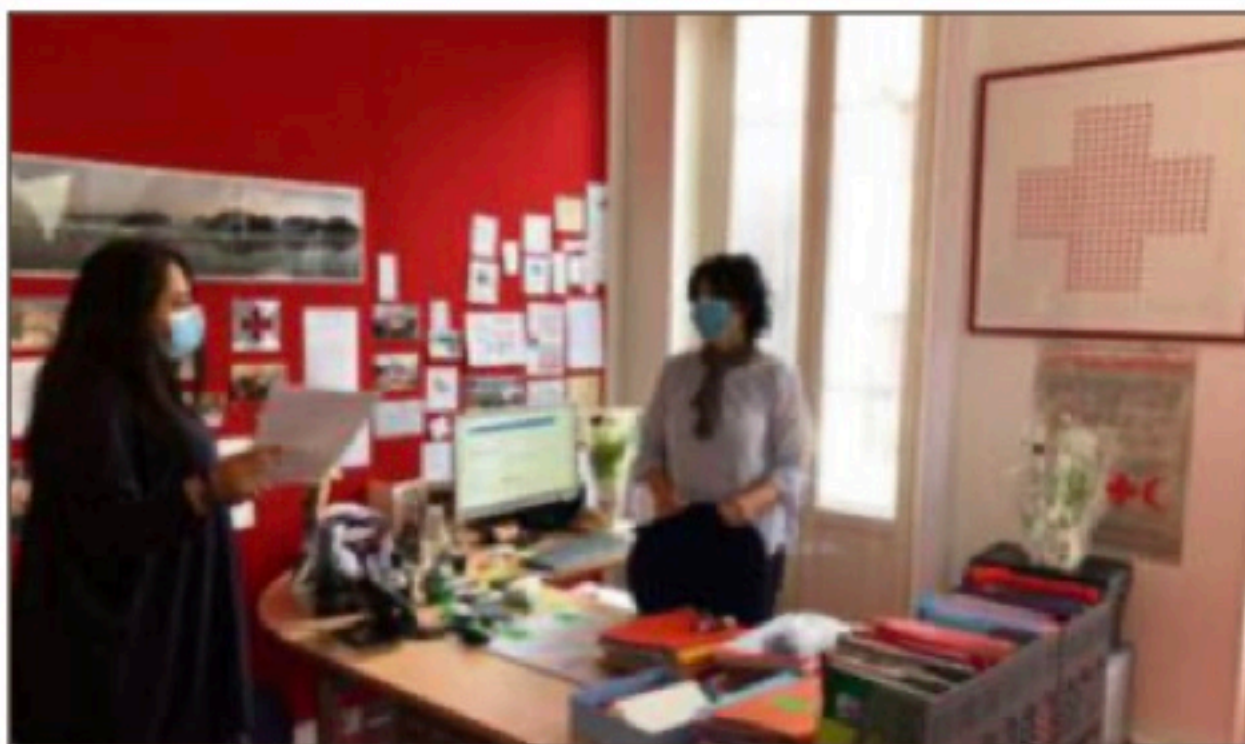
- D'octroyer un ou des secours financier(s) qui permettront d'honorer le paiement de loyers, factures d'électricité, de cantines, etc.
- D'attribuer des tickets services pour les besoins alimentaires.

Augmentation des demandes

Une aide d'urgence sous forme de colis alimentaire, peut être attribuée.

Le service de vestiaire, quant à lui, reste pour le moment fermé.

Vous ne pouvez donc pas apporter vos vêtements à la Croix-Rouge monégasque



Le service social de la Croix Rouge monégasque est resté ouvert pendant la période de confinement avec un effectif réduit.

(Photo ©CRM)

pour l'instant.

Les mesures restrictives imposées par la lutte contre le Coronavirus – Covid 19, ont conduit le service social à modifier son fonctionnement.

Un formulaire est à la disposition des personnes qui sollicitent un soutien financier. Des entretiens téléphoniques ont été maintenus, ainsi que l'accueil des usagers.

Le nombre de demandes augmente au fil du temps. Des personnes qui n'avaient jamais été, jusqu'à présent, confrontées à des difficul-

tés financières, ont besoin d'aide dans cette période délicate.

Dans le contexte de crise sanitaire exceptionnelle, le service social de la Croix-Rouge monégasque reste plus que jamais mobilisé auprès des personnes vulnérables et nouvellement fragilisées.

Savoir +

Vous aussi pouvez contribuer à ses actions en faisant un don à la Croix-Rouge monégasque via son site Internet : www.croix-rouge.mc, ou par chèque à l'ordre de la Croix-Rouge monégasque, virement bancaire, ou espèces.